

PV de l'AG du CRDG du 15/03/2022

À Hamme-Mille

* Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :

<http://www.crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-15-mars-2022>

La réunion de l'AG s'est déroulée en **présentiel**.

Le quorum requis de 2/3 de membres effectifs présents ou représentés est atteint pour cette AG.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Compléments par rapport à la feuille de présence :

Brigitte Wiaux : excusée

Benoît Sottiaux : excusé

Humbert Dubois : excusé

Pour le CRDG : JM Tricot, I Delgoffé, G Hendrix et C Delcorps : présents

Choix des procurations délivrées :

Vincent Bulteau représente par procuration la Commune de Beauvechain

Véronique Debrouwer accepte la procuration de la Commune de Court-St-Etienne

Benoît Huts accepte la procuration de la Commune de Hannut

Gilbert Michel représente par procuration la Commune de Orp-Jauche

Emerence Quaghebeur représente par procuration la Commune de Ramillies

Marc Georges représente par procuration Environnement Dyle

Julien Taymans accepte la procuration de La Hulpe Environnement

Grégory Coolen représente par procuration la Province de Liège

Augustin Smoos accepte la procuration de SPW-DGARNE-DCENN

En l'absence de Marc Bastin, excusé, la présidence est assurée par Willy Calleeuw, conformément aux statuts de l'asbl.

Willy Calleeuw et Jean-Marie Tricot accueillent les participants avec enthousiasme. Ils se réjouissent que, enfin, les partenaires puissent à nouveau se revoir « en vrai », après 2 années de « vaches maigres » et pas moins de 4 AG en « virtuel » à cause de l'épidémie sanitaire.

1) Adoption du procès-verbal de l'AG du 22 octobre 2021

Le projet de PV était accessible en ligne depuis le 1er mars.

Décision est prise : le PV de l'AG du 22 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

2) Admission et démission de membres/nouveaux représentants

Commune de Chastre : Jean-Marie Thiry est le nouveau représentant

Patrimoine stéphanois : un nouveau représentant est à désigner

Centre culturel du Brabant wallon : un nouveau représentant est à désigner

Décision est prise : l'assemblée générale prend acte de ces modifications.

3) Rapport d'activités 2021

Le document (36 pages) était en ligne depuis le 1er mars.

On part du principe que le document est connu de tous.

Jean-Marie Tricot rappelle à l'assemblée qu'il est rédigé, comme chaque année, une version complète du rapport annuel d'activités : rédaction par l'ensemble de la Cellule de coordination, canevas standardisé pour l'ensemble des CR de Wallonie.

Au chapitre 4, chaque action de la Cellule de coordination est numérotée et correspond à chaque engagement souscrit par l'équipe dans le PA 2020-2022 du CRDG. Le lecteur identifie donc aisément les actions qui ont davantage occupé le personnel du CRDG pendant l'année écoulée.

Pour être complet, le rapport d'activités du « Contrat de rivière » devrait aussi intégrer l'ensemble des actions menées en 2021 par le partenariat du CRDG. L'accès à cette information-là se fait plutôt via le tableau global de suivi du PA 2020-2022 du CRDG, lequel est en ligne sur le site du CRDG.

Pour ce qui est du bilan de la Cellule de coordination en 2021, Jean-Marie Tricot mentionne quelques exemples d'actions qui correspondent à des apports et des plus-values typiques d'une Cellule de coordination dans un contrat de rivière :

- *actions globales à l'échelle du sous-bassin Dyle-Gette :*
 - o coordination éradication des plantes invasives
 - o coordination nettoyage des cours d'eau (avec Aer Aqua Terra)
 - o coordination inventaire des points noirs le long des cours d'eau
 - o coordination formation « pollutions accidentelles » pour les communes (+ mise à disposition de kits d'intervention)
- *actions plus ciblées et localisées :*
 - o coordination organisation de la descente de la Dyle en kayak à CSE/OLLN/Wavre (26 & 27 mars 2022)
 - o organisation d'une visite guidée de Leuven : aménagements urbanistiques en bord de Dyle (24 septembre 2022)
 - o 2 balades nature guidées (en journée & en soirée) le long du Ry Ste-Gertrude (à Court-St-Etienne)
 - o complétion de la signalétique des cours d'eau (à Perwez/Orp-Jauche/Walhain/Wavre pour 2022 + installations ponctuelles dans 8 autres communes en 2021)
- *actions récurrentes et bien installées :*
 - o coordination « Ici, commence la mer »
 - o coordination circulation de la nouvelle exposition du CRDG
 - o coordination installation estivale des bâches « infractions environnementales le long des cours d'eau »
 - o aides-services aux partenaires
- *actions nouvelles et pilotes :*
 - o aide à l'ensemencement biologique de petits cours d'eau pollués (à Jodoigne et Ramillies)
 - o aménagements piscicoles (installation de paniers végétalisés et risbermes dans les traversées d'agglomérations)

Par ailleurs, l'asbl a procédé en 2021 à la révision de ses statuts pour mise en conformité avec le nouveau Code des sociétés et associations. Elle a aussi procédé au renouvellement statutaire de son Organe d'administration (anciennement dénommé CA).

Jean-Marie Tricot propose de donner la parole à l'assemblée après la présentation du programme d'activités 2022, car beaucoup d'activités sont transversales aux deux années.

4) Programme d'activités 2022

Le document (2 pages) était en ligne depuis le 1er mars.

On part du principe que le document est connu de tous.

Comme chaque année, on compte des projets et activités récurrents (notamment le rappel de la liste des aides-services aux partenaires), des projets entamés précédemment et à développer ou finaliser en 2022, ainsi que des projets à entamer en 2022.

Jean-Marie Tricot mentionne quelques exemples d'actions qui correspondent à de nouveaux projets qui seront entamés et/ou finalisés en 2022:

- aménagements piscicoles (voir plus haut)
- animations « Ici commence la mer » à destination des centres culturels & maisons de jeunes du BW (voir plus haut)
- 2 séances de présentation d'actions exemplatives réalisées par les partenaires dans le cadre des PA successifs du CRDG
- organisation d'une rencontre « eau et entreprises » (pour 2023)

Il conclut en mentionnant 3 autres perspectives spécifiques à 2022 pour le CRDG :

- l'AGW « contrats de rivière de Wallonie » : il impose des années « charnières » tous les 3 ans (simultanément : clôturer le PA 2020-2022 + mettre à jour de l'inventaire des PN le long des cours d'eau + adopter le PA 2023-2025)
- l'équipe de la Cellule de coordination va se renforcer (engagement d'une personne à ½ temps à partir de juin)
- l'équipe va mener un travail de réflexion sur la priorisation de ses activités

Parole est donnée à l'assemblée.

Décision est prise : le rapport d'activités 2021 et le programme d'activités 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5) Comptes de résultats 2021

Les documents étaient en ligne depuis le 1^{er} mars (tableau comparatif budget 2021/résultats 2021/proposition budget 2022 + commentaires).

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Jean-Marie Tricot présente brièvement les comptes. L'année s'est achevée par un solde positif de 707 euros.

Il s'en tient à rappeler les différents subsides récurrents qui permettent au CRDG de mener à bien ses actions et de tenir chaque année un budget en équilibre :

- le Brabant wallon
- la Wallonie
- la Province de Liège
- APE (cadre emploi)
- Avenant PBW pour les espèces exotiques invasives

Depuis de nombreuses années, ces financements publics ont permis de conserver un équilibre entre les 3 principaux postes au sein de nos budgets annuels : 70 % pour les rémunérations de la Cellule de coordination + 30 % pour les frais de fonctionnement & et frais pour projets/activités.

Jean-Marie Tricot propose de donner la parole à l'assemblée après la présentation du budget 2022, car beaucoup d'activités sont transversales aux deux années.

6) Budget 2022

Les documents étaient en ligne depuis le 1^{er} mars (tableau comparatif budget 2021/résultats 2021/proposition budget 2022 + commentaires)

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Jean-Marie Tricot commente brièvement. Le budget proposé est en équilibre.

Parole est donnée à l'assemblée.

Grégory Coolen demande des précisions quant au projet d'ensemencement des petits cours d'eau pollués. Isabelle Delgoffe fournit les précisions demandées. Selon les situations locales constatées, soit pour le ruisseau de Jandrain à Jodoigne, soit pour le ruisseau St-Jean à Ramillies, Idrabel a adapté ses interventions (soit *in situ* dans le ruisseau, soit dans le réseau d'égouttage, soit chez le particulier (wc)). Pour la Commune de Lincet, une intervention éventuelle future dépendra des résultats de l'étude en cours menée à propos de la présence d'eaux claires dans le réseau de collecte. Quoiqu'il en soit, les aides financières accordées par le CRDG aux 2 communes concernées n'ont de toute façon couvert qu'une partie de leurs investissements.

Walter Gries demande s'il est possible de maintenir une même enveloppe budgétaire pour les rémunérations de la Cellule de coordination, alors qu'il est prévu de renforcer l'équipe. Jean-Marie Tricot répond que les frais liés à l'engagement prévu d'un nouvel animateur/chargé de projets à partir du 1^{er} juin seront compensés par la réduction de l'horaire au niveau du poste de coordinateur depuis le 1^{er} janvier. Pour l'exercice 2022, le budget proposé le permet d'office. Si on veut maintenir ce nouveau poste dans la durée (ce qui est notre intention), un effort budgétaire supplémentaire sera à faire pour les exercices suivants (via les frais de fonctionnement et les frais d'activités de l'asbl).

Décision est prise : les comptes de résultat 2021 et le budget 2022 sont approuvés à l'unanimité.

7) Décharge aux administrateurs

Décision est prise : décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

8) PA 2020-2022 : 1ers résultats de l'enquête de suivi

Le tableau de suivi en l'état était en ligne depuis le 1^{er} mars.

Jean-Marie Tricot rappelle la procédure, désormais habituelle, mise en place pour assurer le suivi des engagements de chaque partenaire dans le programme d'actions du CRDG.

Actuellement, nous en sommes arrivés à la 2^{ème} enquête de suivi, pour l'année 2021 donc. L'enquête s'est déroulée de décembre 2021 à janvier 2022.

Le taux de réponse (46 partenaires ont répondu sur 53) et la qualité des réponses sont meilleurs que pour l'enquête précédente (pour le suivi de l'année 2020 donc). Il faut préciser qu'un suivi plus individualisé a été mené par le coordinateur, conformément aux suggestions antérieures exprimées par l'AG.

7 partenaires n'ont pas encore répondu sur les 53 et plusieurs partenaire membres n'avaient de toute façon pas pris d'engagements dans le PA (SPW-SP + DNF, Environnement Dyle et 6 membres adhérents).

Les 1ers résultats de l'enquête sont les suivants, assez similaires à ceux enregistrés pour le programme précédent (PA 2017-2019), avec des nuances... plutôt positives :

Structure du PA :

- les échéances « one shot », cad mentionner une année précise pour les engagements, sont mieux réparties dans le temps au sein de la période 2020-2022 (par rapport au PA 2017-2019) : on s'est, cette fois-ci, moins engagé préférentiellement sur l'échéance de la 3^{ème} année du programme
- 40 % des engagements correspondent à des actions concrètes qui rentrent désormais dans les habitudes des partenaires (vu échéances « tous les ans » ou « en continu ») : cela garantit des actions pérennes vis-à-vis de ces préoccupations-là du CRDG
- une grande majorité des 60 autres % des engagements, à échéances « one shot », garantissent néanmoins aussi un travail qui s'inscrit dans la durée des préoccupations du CRDG : principalement le job sur la résolution des points noirs le long des cours d'eau... qui s'inscrit désormais comme objectif prioritaire et pérenne pour le partenariat du CRDG
- les actions de type « qualitatives » dépassent en nombre celles de type « quantitatives », tout en restant moins nombreuses que les actions « autres types » (cad éradication plantes invasives, résolution PN « déchets », résolution PN « OAD », biodiversité et cours d'eau, protection des zones humides, information/sensibilisation globale « eau »....) (NB : ces distinctions sont à relativiser, vu que la classification de la RW n'est plus trop claire)

Suivi du PA :

- 70 % des actions prévues sont réalisées ou entamées (meilleur résultat que pour le PA précédent 2017-2019)
- comme précédemment, les actions « autres types » et les actions « quantitatives » obtiennent un meilleur suivi que les actions « qualitatives ».

Parole est donnée à l'assemblée.

Vincent Bulteau demande s'il est vraiment nécessaire que les enquêtes de suivi annuelles soient aussi lourdes pour les partenaires communaux. **Augustin Smoos** fait le point sur les outils réglementaires d'évaluation mis en place. Ils fixent le cadre grâce auquel les CR peuvent toucher leurs subsides de la Wallonie selon l'AGW de 2008 (rapport d'activités annuel, suivi annuel des PA). Selon lui, on peut revoir le canevas des rapports d'activités, si utile. Pour ce qui est du suivi des PA, il pense que la procédure n'est pas contraignante (*action faite ou pas faite = suffisant comme évaluation*). De plus, il est préférable de mettre en évidence et *détailler les actions qui ne fonctionnent pas plutôt que celles qui fonctionnent*. Le PA reste avant tout un outil d'échange entre les partenaires et une vitrine pour les actions du contrat de rivière.

Pierre-Denis Plisnier suggère de plancher sur un support informatique plus performant et plus intuitif pour les enquêtes de suivi du PA.

9) Inventaire des points noirs du CRDG :

Jérémy Guyon présente les premiers enseignements issus de la mise à jour de l'inventaire :

- 2 périodes de terrain consacrées à ce sujet (février/avril 2021 + décembre 2021/mars 2022)
- 24 communes + 117 cours d'eau parcourus
- 30 partenaires communaux/associatifs invités à accompagner Jérémy sur le terrain

Les résultats actuels :

- la base de données du CRDG contient 4.197 points noirs en cours
- 1.524 points noirs ont été résolus depuis 2014
- 706 points noirs ont été résolus depuis 2021, mais 939 nouveaux points sont apparus depuis 2021

Ce qui fonctionne niveau résolution de PN : **les courriers personnalisés à destination des riverains** (cfr Commune de Court-St-Etienne).

La prochaine AG du CRDG (octobre 2022) sera invitée à approuver l'ensemble de la mise à jour de l'inventaire des PN, après approbation par chacune des communes des points noirs inventoriés sur leurs territoires propres.

Parole est donnée à l'assemblée.

10) PA 2023-2025 : procédure d'élaboration

Jean-Marie Tricot informe l'assemblée que l'OA a décidé de reconduire la procédure mise en œuvre pour le programme précédent (2020-2022). Il en rappelle les grandes lignes.

Des prises de rendez-vous sont en cours avec chaque commune dans ce cadre-là (réunions bilatérales programmées en avril et mai).

L'objectif est de recevoir les engagements de chacun **pour fin juin au plus tard**.

De cette façon, l'AG du CRDG pourra adopter l'ensemble du PA 2023-2025 lors de sa prochaine session (octobre 2022).

Parole est donnée à l'assemblée.

Philippe Delvaux fait remarquer que les échéances sont un peu « just » pour le passage du dossier en Conseil communal en juin. Jean-Marie Tricot fait remarquer qu'il reste une marge pour faire passer les dossiers en août ou septembre. Si nécessaire, l'AG pourra même adopter le PA « sous réserve d'approbation par les Conseils communaux ».

Julien Taymans demande ce qu'il en est pour les engagements des associations. Jean-Marie Tricot répond que les associations et les autres membres du CRDG seront contactés courant du mois de juin.

Augustin Smoos approuve la démarche de partir d'une liste « fermée » de propositions d'engagements fournie par la Cellule de coordination du CRDG. Il insiste toutefois sur le fait que les partenaires peuvent créer d'autres actions par rapport à cette liste s'ils le souhaitent.

Le Président remercie tous les participants de la réunion et invite chacun à la tarte et au verre de l'amitié.







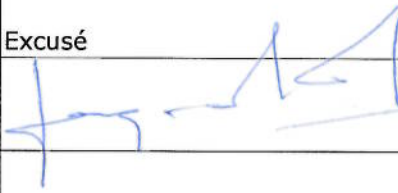
En 2^{ème} partie de l'AG (volet "info/débat" de l'AG):

« Actualités en matière de protection et de gestion de sites naturels humides en Dyle-Gette », présentations par :

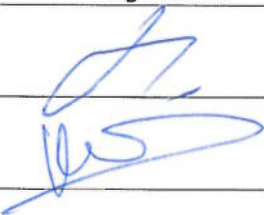



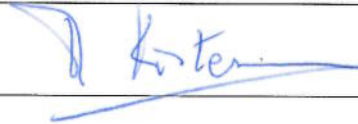
- Julien Taymans, Natagora Régionale BW
- Marc Georges et Jean-Marie Henkes, Environnement Dyle

Ces présentations ont fait l'objet d'un compte-rendu (voir annexe au PV : compte-rendu de la partie « information/débat » de l'AG).








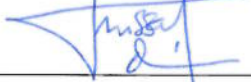

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 15/03/2022

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Action Environnement Beauvechain	Christine Moulaert	
AIDE	Franck Bodson	Excusé
Alliance centre BW	Jean Hardy	
CADEV	Walter Gries	
CCBW		
Commune de Beauvechain	Brigitte Wiaux	
Commune de Chastre	Jean-Marie Thiry	
Commune de Chaumont-Gistoux	Aurélie Van Eeckhout	
Commune de Court-St-Etienne	Steve De Wevere	Excusé
Commune de Genappe	Benoit Huts	
Commune de Grez-Doiceau	Dimitri Dewilde	
Commune de Hannut	Florence Degroot	Excusée
Commune de Hélicine	Eugène Lismont	Excusé
Commune de Incourt	Lucette Degueldre	
Commune de Jodoigne	Humbert Dubois	
Commune de La Hulpe	Isabelle Philippot	
Commune de Lasne	Cédric Gillis	
Commune de Lincent	Yves Kinnard	
Commune de Mont-St-Guibert	Sophie Dehaut	
Commune de Orp-Jauche	Didier Houart	Excusé


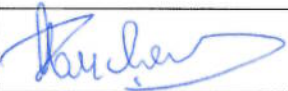



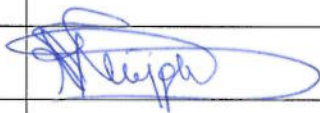


Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 15/03/2022

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Commune de Ottignies-LLN	Philippe Delvaux	
Commune de Perwez	Véronique Debrouwer	
Commune de Ramillies	Mireille Benoit	Excusée
Commune de Ramillies	Emerence Quaghebeur	
Commune de Rixensart	Sylvie Vanden Eynde	Excusée
Commune de Rixensart	Anne Piron	
Commune de Villers-la-Ville	Cedric Vermeiren	
Commune de Walhain	Vincent Eylembosch	
Commune de Waterloo	Alain Schlösser	
Commune de Wavre	Luc Gillard	Excusé
Culturalité en Hesbaye brabançonne	Hélène Aimont	
Environnement Dyle	Michèle Fourny	Excusée
Environnement Dyle	Marc Georges	
Fédération halieutique et piscicole de Dyle-Gette	Jean-Luc Mottin	
Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique	Benoit Sottiaux	
Fédération wallonne de l'Agriculture	Bernard Decock	
Groupe CR Argentine La Hulpe	Hugo Moreau	
Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux	Monique Milgrom <small>-KISTENIN</small>	
inBW	Vincent Gooris	Excusé
La Hulpe Environnement	Thierry Waser	Excusé

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl
Assemblée générale du 15/03/2022

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Lasne Nature	Willy Calleeuw	
Les Amis du Parc de la Dyle	Pierre-Denis Plisnier	
Natagora (section Brabant wallon)	Julien Taymans	
Province de Liège	Bruno Khuat Duy	Excusé
Province de Liège	Gregory Coolen	
Province du Brabant Wallon	Marc Bastin	Excusé
Service Public de Wallonie - DGHI	Paul Racot	Excusé
Service Public de Wallonie DGARNE - CENN	Jean-Luc Biermez	Excusé
Service Public de Wallonie DGARNE - DESU	Augustin Smoos	
Service Public de Wallonie DGARNE - DNF	Damien Bauwens	
Service Public de Wallonie - DGARNE - GISER	Pierre Demarcin	
UCL - AGRO - GERU	Charles Bielders	Excusé
	Alain Trussart	
	Renaud Delfosse	
	Gilbert Michel	
51/2=26	31	

15/6/2022

Organisme	Nom - Prénom du représentant	Signatures
Association pour la défense de la vallée de la Petite Jauce	Fedji Doguet	
Centre culturel de Jodoigne	Stéphanie Croquet	Excusée
Centre culturel de Perwez	Thibaut Brohet	Excusé
Chastre Biodiversité	Daniel Ryckmans	
Comité Environnement Local de Lincet	Thierry Huchant	
Commune de Beauvechain	Vincent Bulteau	
Commune de Beauvechain	Péroline Maréchal	
Commune de Gembloux	Julien Legrand	
CRABE	Virginie Detienne	
CRDG	Jean-Marie Tricot	
CRDG	Isabelle Delgoffe	
CRDG	Geneviève Hendrix	
CRDG	Cathy Delcorps	
CRDG	Jérémie Guyon	
CSC Brabant wallon	Jean-Marc Sengier	
DNF	Sophie Maladron	
Fondation rurale de Wallonie	Mickaël Pluijgers	
in BW	Nathalie Deconinck	Excusée
Le Patrimoine Stéphanois		
Particulier	Guy Molens	
Particulier	Pierre Chaidron	
Particulier	Hugues Kessels	
Particulier	Robert Iserentant	Excusé
Protect'Eau	Mostafa Khalidi	
Commune de Mont-Saint-Guibert	Quentin MURSEBISE	
Harbas Jean-Marie Environnement Dyle		

AG du CRDG du 15 mars 2022 à Hamme-Mille

Partie « info/débat »

« Actualités en matière de protection et de gestion de sites naturels humides en Dyle-Gette »

Présentations par :

- Julien Taymans, Natagora Régionale BW
- Marc Georges et Jean-Marie Henkes, Environnement Dyle

Contexte : la protection des zones humides est un axe prioritaire au sein du partenariat du CRDG. Est-il encore nécessaire de rappeler que les zones humides constituent des lieux propices à la protection et au développement de la biodiversité dans un bassin versant fortement influencé par l'impact des activités humaines (urbanisation, agriculture) ?

Plus récemment, les zones humides se sont vues reconnaître un rôle important dans la prévention des inondations, de par leur possibilité de stocker les eaux de pluie sur notre territoire.

Dans le cadre des programmes d'actions pluriannuels du CRDG, ce sont surtout les associations bénévoles et le SPW-DNF qui sont à la manœuvre pour placer de nouvelles zones humides sous statut de protection et les gérer de façon à préserver et intensifier leur potentiel de biodiversité.

Pour cette AG du 15 mars 2022, nous allons pouvoir bénéficier de deux présentations de nos partenaires.

Les présentations seront suivies d'un échange avec la salle, notamment en compagnie de représentants du SPW-DNF (Département de la nature et des Forêts).

1) « *Mise sous statut de protection récentes pour des zones humides en Dyle-Gette* » :

par Julien Taymans, Natagora Régionale Brabant wallon

- 13 réserves naturelles et 2 refuges naturels gérés par Natagora en Dyle-Gette
- total de 86 hectares de sites protégés
- grâce à 5 nouvelles initiatives, le nombre de sites protégés a doublé ces dernières années
- importance d'assurer la maîtrise de la propriété (Natagora a acquis les terrains sur fonds propres + cofinancement par la Wallonie remis au goût du jour) : exemples = Sclimpré à Beauvechain et Marais de Chapelle à Lasne
- convention avec les Communes (8 communes concernées) : bail amphytéotique ou autre convention, pour une durée de min. 30 ans + comités de gestion
- mise sous statut de protection :
 - o dossier d'agrément au titre de RNA (réserve naturelle agréée) à introduire auprès du SPW
 - o diagnostic
 - o contrôle par le SPW-DNF
- gestion :
 - o travaux extraordinaires (par entreprises) : via budgets Life, PWDR, PBW, GAL, CRDG
 - o travaux ordinaires (par les volontaires) coordonnés par le conservateur : via Solidarité, AMO, le CRABE, Maisons des jeunes, teams buildings....
- clés de la réussite :
 - o mise en place d'une dynamique locale
 - o entre 2018 et 2022, gros effort : 10 nouveaux sites ont été concernés :

- à Beauvechain (Sclimpré), Grez-Doiceau (sablère de Nethen), Hannut (les Sept Fontaines), Jodoigne, Lasne, Lincet, Ramillies (pour un total de 15 hectares)
 - d'autres projets sont en cours à Hannut, Incourt, Orttignies-LLN (sablère du Corbeau) et Rixensart
- Q/R avec l'assemblée :
 - pour le site de la Coyarde à Ramillies (protection récente), une gestion est en cours et le CRDG ira visiter sur place
 - la moitié des réserves naturelles de Natagora ne sont pas agréées par la RW (le statut de RNA consitue néanmoins un plus)
 - Damien Bauwens (SPW-DNF) souligne que le Life intégré BNIP constitue une opportunité en la matière, pour obtenir des financements de la part de la RW
 - Il ajoute que plusieurs réserves naturelles en milieux humides ont été créées par la Wallonie (SPW-DNF) en Dyle-Gette : ex : le Grand Brou à Beauvechain, les anciennes sucreries à Genappe (cfr ci-dessous), Laurensart à Grez-Doiceau et, tout récemment, la roselière de Gaillemarde à La Hulpe (avec la collaboration du groupe CRArgentine)

2) « Evolution de la gestion du site de la réserve naturelle domaniale des anciennes sucreries à Genappe » :

par Jean-Marie Henkes et Marc Georges, Environnement Dyle

- 77 hectares de site à gérer, racheté par la RW (+ présence du RAVeL et d'observatoires)
- 1 seul plan d'eau est alimenté par une source
- les bassins ont été vidés jadis par la Commune de Genappe (?), suivi d'un envahissement arbustif
- la Brabant wallon a octroyé une aide de 1 million d'euros pour la gestion en 2012
- la priorité a été donnée à la remise sous eau des bassins :
 - terrassements, puis remise sous eau, puis apport d'eau via pompage
 - les travaux ont débuté fin 2017
 - fin 2019, travaux de canalisation pour gérer le niveau de l'eau (SPW-DNF = maître d'œuvre)
 - budget épuisé pour débiter la 3^{ème} phase (d'où financement supplémentaire via SPW : 350.000 euros), le job étant confié à Environnement Dyle. Le pompage dans la Dyle est acquis aujourd'hui
 - gestion de la cressonnière : conseils du SPW-DNF
 - aspects didactiques :
 - 2 observatoires (subsidés PBW)
 - ouvertures dans les saules
 - panneaux didactiques (en cours, avec l'aide du CRDG)
 - un nouveau moine a été installé au niveau de la cressonnière et du Fonteny pour augmenter le niveau de l'eau (+ consolidation de la digue)
- les clés de la réussite :
 - une équipe dynamique mise en place
 - la gestion du site partagée entre le SPW-DNF et Environnement Dyle (cfr ci-dessus)
 - participation citoyenne (ex : travaux dans la cressonnière)
 - les observations naturalistes :
 - petit gravelot, tadorne de belon, sarcelle d'hiver, tentative de nidification du héron cendré, grèbe à cou noir, râle d'eau....
 - une meilleure connaissance de la faune halieutique : pêches électriques dans les bassins et les cours d'eau, macroinvertbérés aquatiques
 - mise en place d'1 GT « inventaires »
 - infos sur le site web de environnement Dyle
- les contraintes : la lenteur administrative

- Q/R avec l'assemblée :
 - o Damien Bauwens (SPW-DNF) remercie chaleureusement l'implication des bénévoles dans le projet : les autorités politiques (au niveaux régional et local) apprécient aussi cette implication citoyenne
 - o Benoit Huts confirme la satisfaction de la Commune de Genappe par rapport à l'implication de Environnement Dyle : il reste à l'écoute du projet et invite le public à découvrir le site lors des nombreuses visites guidées organisées sur place
 - o Pierre-Denis Plisnier (Amis du Parc de la Dyle) informe sur la difficulté à disposer de la liste des propriétaires privés concernés par les terrains gérés en réserves naturelles par son asbl
 - o D'autres initiatives de protection de zones humides ont vu le jour récemment en Dyle-Gette : à Perwez notamment.

Synthèse des notes prises par Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot

Pour en savoir plus :

- Natagora, Régionale Brabant wallon : <https://brabantwallon.natagora.be/>
- Environnement Dyle : <https://www.environnement-dyle.be/>
- Power point présentés le 15/03/22 par Julien Taymans, Natagora BW, Marc Georges et Jean-Marie Henkes, Environnement Dyle : <https://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-du-15-mars-2022>